



## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU FAN CLUB DES ETOILES BANKON BAROMBI**

### **A- Préambule**

Le Fan Club (ci-après dénommé «Fan Club » ou « le Fan Club » de l'équipe de football Les Etoiles Bankon Barombi, aussi appelé les Etoiles B-B (ci-après dénommé « Club » ou « le Club », est un Fan club appartenant à l'A.S.C.B.B. – Association Sportive et Culturelle Bankon-Barombi, et se trouve placé directement sous la tutelle de son Président fondateur.

Le Président de l'A.S.C.B.B. propose, lors de la constitution de son équipe, la création de deux Vice-Présidents délégués de l'Association, chargés de l'animation du Fan Club

Le Fan Club et ses membres doivent en tout point respecter les Statuts de l'Association de Tutelle. Ce Règlement intérieur vient préciser les points spécifiques qui ne sont pas explicitement détaillés dans les statuts de l'A.S.C.B.B.

Le Fan Club n'a pas d'entité juridique ou financière particulière ; il est, pour tous ces aspects, directement placé sous l'administration de l'A.S.C.B.B. .

L'A.S.C.B.B. recrute les membres du Fan Club. Les membres du Fan Club ne sont pas membres de l'A.S.C.B.B., sauf disposition contraire prévue aux Statuts de l'A.S.C.B.B.

Ils ne participent ni aux délibérations ni à la gestion de l'Association. Ils n'ont pas non plus le droit de vote à l'Assemblée des membres de l'A.S.C.B.B.

### **B- Composition du Fan Club**

Le Fan club est composé exclusivement de membres recrutés par les membres du Bureau de l'A.S.C.B.B. ou par ses délégués, ainsi que par les joueurs et entraîneurs du Club les Etoiles Bankon Barombi.

Les membres du Fan Club sont toutes les personnes qui en font la demande à l'une des personnes énumérées ci-dessus et dont la candidature est approuvée par le Président de l'ASCBB ou par l'un des deux vice-présidents délégués en charge du fan club. Pour finaliser leur adhésion au fan club, les membres fournissent les informations et documents administratifs qui leur sont demandés, ainsi que la somme annuelle exigée selon la nature de l'adhésion à laquelle le membre désire souscrire.

## C- Règlement Intérieur

### 1. Règlement administratif

#### Article 1.1. Application du présent règlement

Le présent règlement est à la disposition de tous les membres du fan club et concerne les membres mineurs d'âges, leurs parents ou tuteurs légaux, les membres majeurs, les entraîneurs, délégués et membres de l'encadrement.

Il est d'application depuis le 1er janvier 2024.

Tout membre (via le tuteur légal ou les parents pour les mineurs) est réputé en avoir pris connaissance.

#### Article 1.2. Règlement du Fan club

Le club sportif Les Etoiles Bankon Barombi est affilié à la fécafoot.

En conséquence, le Fan club de notre équipe de football en respecte les règlements en vigueur et entend que tous ses membres les respectent également.

#### Article 1.3. Cotisations

Le Fan club se réserve le droit de fixer le prix des différentes cotisations et d'en modifier le montant et les droits qui leurs sont associés chaque année.

Toute cotisation versée est considérée comme définitivement acquise par le Fan club même si le membre n'a pas participé à la totalité de la saison pour quelle que raison que ce soit (accident, maladie, avis médical, décision parentale, renvoi disciplinaire, etc.)

En cas de non-paiement de la cotisation due par un membre, le Président ou l'un des Vice-Présidents délégués chargé du Fan Club peut exclure ce dernier des activités du Fan club tant que cette cotisation n'est pas réglée.

## 2- Principes de base et règles de vie

Le Fan Club entend développer une image positive du Fan Club et du Club sportif. Dans cette optique, chaque personne liée d'une manière ou d'une autre au Fan club représente l'image du Fan Club et de notre club de football à tous les niveaux.

Par conséquent, tout membre du Fan club doit avoir à cœur de s'engager à respecter les principes et les règles de vie énoncées dans le présent règlement interne, et autant sur qu'en dehors des terrains.

Le règlement interne du Fan Club est totalement associé au règlement intérieur du Club de football Les Etoiles Bankon Barombi.

Chaque supporter est tenu de bien se conduire, aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Il doit, à tout moment, représenter le club avec la plus grande dignité.

Le comportement à l'égard de tous doit être irréprochable. Propos déplacés ou grossiers, comportements blâmables ou violents –tant sur le terrain qu'en dehors – à l'égard de joueurs, adversaires, arbitres, public, staff technique, presse, officiels, ...- sont inadmissibles et feront l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du Fan club.

Tout membre rendu responsable d'un comportement induisant une sanction financière pour le club se verra imputer des frais causés, et ce, indépendamment de toute autre action disciplinaire ou juridique que le Fan club pourrait entreprendre à son égard.

Nous nous engageons à mettre en avant à tout moment les valeurs de notre Fan club et du Club de football les Etoiles Bankon Barombi.

### 3- Droit et devoirs des membres

#### Article 3.1. Ponctualité :

Afin de ne pas pénaliser son équipe, l'organisation des matchs et des entraînements, les joueurs se doivent de respecter les règles énoncées ci-dessous.

#### *Les entraînements :*

Lorsque la présence à des entraînements est demandée, il est instamment conseillé d'y assister.

Afin de ne pas perturber l'entraînement des joueurs, il convient d'être présent sur le terrain uniquement à l'heure prévue.

Les membres seront sur place au plus tard 15 minutes avant le début l'entraînement.

#### *Les matchs :*

Les membres veilleront à toujours informer l'un des délégués à l'avance de leur présence.

Pour es questions d'organisation, il est important de répondre aux invitations le plus rapidement possible.

Lors des matchs à l'extérieur, les membres respecteront l'heure et l'endroit indiqués par le délégué pour leur rassemblement.

Les membres devraient être munis de leur carte d'identité pour chaque match (carte d'identité, document d'identité ou passeport avec photo) que ce soit pour accéder aux transports au sur les abords du terrain.

#### Article 3.2 Attitude

Les membres du Fan Club s'adresseront à leurs collègues, joueurs, aux joueurs adverses, entraîneurs et assistants toujours avec le respect et la politesse nécessaires au FAIR PLAY attendu sur les terrains et en dehors.

Lorsque la situation d'y prête, à son arrivée et à son départ, le membre saluera les joueurs, entraîneurs et délégués.

De la même manière, chaque membre pourra être amené à serrer la main de l'arbitre et de tous les adversaires en cas de victoire comme en cas de défaite, en souriant et sans rechigner.

Dans chaque équipe la bonne ambiance doit régner, cela ne sera possible qu'en restant toujours positifs, constructifs et respectueux du rôle de chacun.

#### Article 3.3. Hygiène, santé et alimentation

L'alcool, le tabac et les mauvaises habitudes alimentaires ont des influences négatives sur les jeunes sportifs que nous entraînons, et sont donc à éviter.

Un sommeil réparateur suffisant est indispensable avant d'assister à toute prestation sportive.

#### Article 3.4. Informations

Les communications sont diffusées par whatsapp et facebook messenger ; celle-ci devront être consultées régulièrement par chacun des membres.

#### Article 3.6. Tenue vestimentaire et matériel

Les Membres du Fan Club veilleront à porter des tenues adaptées au type de terrain et aux conditions météorologiques et si possible aux couleurs du club.

### Article 3.7. Infrastructure

Le respect du matériel et des infrastructures seront toujours respectées.

Tout membre rendu responsable d'une dégradation volontaire se verra imputer des frais causés, et ce, indépendamment de toute autre action disciplinaire que le club pourrait entreprendre à son égard.

### Article 3.8. Transport

Les déplacements pour les matchs à l'extérieur se font en concertation avec les délégués du Fan Club.

Les véhicules partent exactement à l'heure prévue.

Les membres qui se rendent directement au lieu du match doivent en avertir les délégués.

### Article 3.9. Les droits et devoirs des parents et supporters

Les parents, la famille et les amis sont attendus et les bienvenus aux bords des terrains.

Pour que les supporters créent une bonne ambiance dans le football des jeunes, nous attendons qu'ils se comportent dignement et fassent honneur à nos couleurs.

Ce que nous attendons des parents et amis :

- un accompagnement et une présence aux entraînements et matchs de leur enfant
- un intérêt positif et sain pour les prestations de leur enfant
- un soutien même en cas de déception et une analyse non excessive des bonnes prestations.
- un comportement sportif et un enthousiasme avant, pendant et après les matchs, vis-à-vis des coéquipiers de votre enfant, de son entraîneur, de son délégué, des adversaires et de l'arbitre.
- une non-ingérence dans le coaching, la composition, la tactique de jeu, les autres aspects techniques qui sont la responsabilité de l'entraîneur
- un respect de la surface de jeu en restant toujours strictement à l'extérieur de l'aire des terrains
- la communication de tout changement d'adresse ou de numéro de contact
- une prudence maximale avec leur véhicule
- un respect des horaires et des règles mises en place pour le bien des équipes

En cas de désaccord avec des mesures mises en place, les membres en feront part au représentant du Club responsable en la matière. Cet entretien sera réalisé en aparté, sans la présence d'enfants ou d'autres spectateurs et dans le respect des interlocuteurs.

## 4- Mesures disciplinaires

### Article 4.1. Objectif visé par toute mesure disciplinaire

D'une manière générale, toute vie en collectivité nécessite des règles et le respect de celles-ci. Le présent règlement est destiné à les fixer, non sous la contrainte mais dans le cadre d'une discipline de vie librement consentie par chacun des membres du Fan Club. Leur respect seul peut être garant de l'harmonie nécessaire à la bonne évolution du Fan club en général et de chacun de ses membres en particulier. Les mesures disciplinaires que seraient prises vis-à-vis d'un membre n'ont d'autre but que d'inciter celui-ci au respect de ces règles.

### Article 4.2. Comportement sur le terrain, sanction de l'entraîneur

Si, en cours d'un évènement, un membre du Fan Club affiche un comportement tel qu'il perturbe le bon déroulement de l'activité, son délégué peut l'exclure du terrain. Dans ce cas, le membre concerné doit immédiatement quitter le secteur se rendre à l'extérieur de la zone où il attendra la fin de l'activité. Le délégué indiquera cette exclusion au Président. En fonction de la gravité des faits et/ou de leurs caractères répétitifs, il revient à ce dernier d'envisager d'autres mesures disciplinaires à son égard.

#### Article 4.3. Cartes jaunes

Aucune autre sanction ne peut être prise à l'égard d'un joueur qui reçoit une carte jaune en cours de match, sauf celles éventuellement prévues par le règlement de la fecafoot.

Toutefois, si cette carte jaune est consécutive à un comportement exagérément agressif ou antisportif vis-à-vis d'un partenaire, d'un adversaire, de l'arbitre ou du public, le délégué fera un rapport des faits au Président qui devra évaluer si d'autres mesures doivent être prises ou non à l'égard du membre concerné.

L'amende infligée par la Fecafoot sera mise à charge du membre ; en cas de non-paiement par ce dernier, le Fan club se réserve le droit de ne plus l'inviter.

#### Article 4.4. Cartes rouges

Dans le cadre d'une carte rouge reçue pour comportement antisportif vis-à-vis d'un partenaire, d'un adversaire, de l'arbitre ou du public, le délégué fera un rapport des faits au Président qui devra évaluer si d'autres mesures doivent être prises ou non à l'égard du membre concerné.

L'amende infligée par la fecafoot sera mise à charge du membre; en cas de non-paiement par ce dernier, le club se réserve le droit de ne plus l'inviter.

### 5- Sponsoring

Toute action de sponsoring est soumise à l'accord du Président du club de football.

### 6- Vols

Le fan club décline toute responsabilité en cas de vol ainsi que pour toute dégradations occasionnées aux objets personnels. Nous invitons les membres à prendre les précautions d'usage.

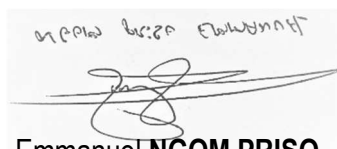
### 7- Nouvelles dispositions

Toute nouvelle disposition ou adaptation du présent règlement seront diffusées sur le site du Fan club.


Sauf disposition contraire elles seront d'application immédiate.

En cas de modification ou nouvelle règle, le règlement complet sera réédité au début de la saison suivante.

Chaque membre du fan club (parents pour les mineurs) reconnaît avoir lu et accepté le présent règlement au plus tard au moment de son affiliation. Il est disponible à tous sur simple demande.



**Emmanuel NGOM PRISO**  
Président



Rodrigue Papino **MBELLA NGWENE**  
Vice-Président  
chargé de l'animation



Miki Florès **ELOUMA**  
Vice-président **délégué**  
**chargé du fan club**



Albert **NGOH EPOUNDE**  
Vice-président **délégué**  
**chargé du fan club**